



Lycée Jean-Marc Boivin
4 Bis, route de Dijon
21800 CHEVIGNY St
SAUVEUR
Tel 03.80.48.15.80
0211909L@ac-dijon.fr

Fiche d'inscription ou de Ré-inscription à l'internat

Document
à rendre

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : Prénom :
Né(e) le : Portable élève :
Inscrit (e) : Pôle de : Section sportive Option EPS EPPCS
Nom de l'entraîneur : Tel entraîneur :
Adresse :
Mail : Téléphone domicile :
Portable responsable légal 1 : Portable responsable légal 2 :
Mail Resp. 1 : Mail Resp. 2 :

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

Je soussigné,
responsable de l'élève nommé ci-dessus,

Demande son inscription à l'internat du lycée Jean-Marc Boivin pour l'année scolaire 2023-2024 sur 4 nuits (forfait 4 nuits à 1680,00€)

Demande son inscription à l'internat du lycée Jean-Marc Boivin pour l'année scolaire 2023-2024 sur 5 nuits (forfait 5 nuits à 1816,08€) avec la nuit du dimanche :

Le dimanche soir : **accueil à partir de 19h et arrivée avant 21h**

La famille s'engage dans ce cadre à rembourser les frais médicaux en cas de visite médicale nocturne, et à être joignable (elle ou le correspondant) en cas d'appel nocturne.

AUTORISATION DE SORTIE « INTERNAT »

Je soussigné,
responsable de l'élève mineur nommé ci-dessus, autorise celui-ci :

A sortir de l'établissement à la fin des cours : **présence obligatoire à 18h45 pour le dîner en l'absence d'entraînement**

A sortir librement le mercredi après-midi avant ou après l'entraînement prévu : **présence obligatoire à 18h45 pour le dîner en l'absence d'entraînement**

Les élèves sportifs sont autorisés à se rendre librement sur leurs lieux d'entraînement conformément au règlement intérieur. (Ref. 1.2b : régime de sortie)

L'inscription à l'internat implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur de l'internat.

Fait à le

Signature responsable légal 1 :

Signature responsable légal 2 :